

RAPPORT 2006 D'AMNESTY INTERNATIONAL
Les pauvres et les faibles paient le prix de la

« guerre contre le terrorisme »

Index AI : POL 10/018/2006

ÉFAI

Embargo : mardi 23 mai 2006 (10 h 00 TU)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Londres. L'année 2005 a été pour les droits humains une année de contradictions, durant laquelle l'attitude de certains gouvernements puissants, entre mauvaise foi et promesses non tenues, est venue faire vaciller la lueur d'espoir suscitée par plusieurs signes encourageants, a déclaré Amnesty International ce mardi 23 mai 2006 à l'occasion de la sortie de son rapport annuel.

Intervenant lors de la conférence de presse tenue à l'occasion du lancement du Rapport 2006, la secrétaire générale de l'organisation, Irene Khan, a indiqué que les pays puissants et privilégiés avaient accaparé l'attention et l'énergie de la communauté internationale avec leurs préoccupations en matière de sécurité, au détriment de la résolution de graves crises des droits humains qui sévissent ailleurs dans le monde.

« Pour défendre leurs stricts intérêts en matière de sécurité, des États, collectivement et individuellement, ont paralysé les institutions internationales et dépensé en pure perte des fonds publics, sacrifié des principes au nom de la " guerre contre le terrorisme " et fermé les yeux sur des violations massives des droits humains. Le monde paie aujourd'hui le lourd tribut de ce comportement, qui a entraîné la remise en cause de principes fondamentaux, provoqué des pertes humaines considérables et ravagé les moyens d'existence de citoyens ordinaires, a souligné Irene Khan.

« Au Darfour, l'action des Nations unies et de l'Union africaine n'a pas été, loin s'en faut, à la hauteur des besoins d'une situation qui ne reçoit qu'une attention intermittente de la part de ces deux instances internationales », a poursuivi la secrétaire générale d'Amnesty International. Dans ce conflit qui a déjà coûté la vie à des milliers de personnes et contraint des millions d'autres à quitter leur foyer, toutes les parties en présence continuent de commettre des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.

L'Irak a sombré en 2005 dans la spirale des violences communautaires. *« Lorsque les puissants sont trop arrogants pour réexaminer et réévaluer leurs stratégies, ce sont les pauvres et les faibles – ici des hommes, des femmes et des enfants*

irakiens – qui paient le prix fort », a mis en garde Irene Khan.

La relégation au second plan des préoccupations de la communauté internationale de la situation en Israël et dans les territoires occupés a renforcé les craintes des Israéliens et plongé les Palestiniens dans un désarroi et un désespoir plus profonds.

Franchissant en 2005 un nouveau palier de brutalité et d'intensité, les attaques des groupes armés se sont soldées par un très lourd bilan humain.

« Les actes terroristes des groupes armés sont inexcusables et inacceptables. Leurs auteurs présumés doivent être traduits en justice, mais selon des procédures équitables et non par le biais de la torture ou de la détention secrète. La brutalité croissante des actes terroristes commis dans le monde l'année dernière vient hélas nous rappeler douloureusement que la " guerre contre le terrorisme " ne donne pas de résultats, et qu'il en sera ainsi tant que les droits humains et la sécurité humaine seront subordonnés aux stricts intérêts nationaux en matière de sécurité, a déclaré Irene Khan.

« Toutefois, a-t-elle poursuivi, l'année 2005 nous a aussi apporté des raisons d'espérer. »

L'année écoulée a vu l'une des plus grandes mobilisations de la société civile dans la lutte contre la pauvreté et dans le combat pour les droits économiques et sociaux. Mais le sommet mondial des Nations unies, qui a examiné les progrès accomplis pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, a révélé au grand jour la pitoyable incapacité des États à tenir leurs promesses. C'est ainsi que les gouvernements, tout en proclamant leur attachement aux droits fondamentaux des femmes, n'ont pas atteint les objectifs établis par la communauté internationale en vue de parvenir à l'égalité entre garçons et filles dans le système scolaire.

Un nouveau pas a été franchi en 2005 dans le combat pour la justice avec les premières mises en accusation de la Cour pénale internationale, prononcées pour des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité perpétrés en Ouganda. En Amérique latine, le placement en résidence surveillée d'Augusto Pinochet et l'arrestation d'Alberto Fujimori en vertu d'un mandat d'arrêt international ont ouvert des brèches dans le rempart d'impunité protégeant les anciens chefs d'État.

De puissants États ont été appelés à rendre des comptes devant leurs tribunaux ou par les institutions publiques. La plus haute juridiction du Royaume-Uni a fait échec à la volonté du gouvernement d'utiliser des éléments de preuve obtenus sous la torture. Le Conseil de l'Europe et le Parlement européen ont ouvert des enquêtes sur

l'implication de pays européens dans les « restitutions » organisées par les États-Unis, ces transferts illégaux de prisonniers vers des États où ils risquent d'être soumis à la torture et à d'autres violations de leurs droits fondamentaux.

Les révélations successives ont mis en évidence toute l'ampleur de la complicité de certains États européens dans les agissements des États-Unis, qui ont remis en cause l'interdiction absolue de la torture et des mauvais traitements et délocalisé ces pratiques en transférant des prisonniers vers des pays connus pour pratiquer la torture, comme l'Arabie saoudite, l'Égypte, la Jordanie, le Maroc ou la Syrie.

« Mais au lieu de se féliciter des initiatives des tribunaux et des assemblées parlementaires visant à restaurer le respect des principes fondamentaux relatifs aux droits humains, et de prendre acte de leurs résultats, certains États se sont malheureusement efforcés de trouver de nouveaux moyens de se dérober à leurs obligations », a indiqué Irene Khan.

Le Royaume-Uni a cherché à obtenir des « assurances diplomatiques » (c'est-à-dire des garanties théoriques) lui permettant d'expulser des personnes vers des pays où elles risquaient d'être torturées.

Aux États-Unis, une loi a réaffirmé l'interdiction de la torture et des autres formes de mauvais traitements, en dépit de l'opposition du président Bush ; dans le même temps toutefois, ce texte a considérablement restreint le droit des personnes détenues à Guantánamo de faire réexaminer les conditions de leur détention par les tribunaux fédéraux.

« De même que nous devons condamner avec la plus grande fermeté les attentats terroristes contre des civils, nous devons combattre la position des États qui prétendent que l'on peut lutter contre la terreur en utilisant la torture. Ces affirmations sont trompeuses, dangereuses et inexactes, a souligné Irene Khan : ce n'est pas en versant de l'huile sur le feu que l'on parvient à éteindre un incendie.

« L'attitude de certains États puissants, marquée par la duplicité et le refus de se soumettre aux mêmes normes que les autres pays, est dangereuse : elle porte atteinte à la capacité de la communauté internationale de résoudre des crises des droits humains comme celles prévalant au Darfour, en Tchétchénie, en Colombie, en Afghanistan, en Iran, en Ouzbékistan ou en Corée du Nord, entre autres pays où les auteurs d'atteintes aux droits fondamentaux de la personne humaine continuent d'agir en toute impunité.

« Lorsque le gouvernement du Royaume-Uni ne fait pas entendre sa voix sur les détentions arbitraires et les mauvais traitements infligés à

Guantánamo, lorsque les États-Unis passent outre l'interdiction absolue de la torture, lorsque les États européens restent muets sur leur participation aux "restitutions" ou sur leurs manquements en matière de lutte contre le racisme ou de protection des réfugiés, ils entament leur propre autorité morale et n'ont plus la crédibilité suffisante pour défendre les droits humains dans le reste du monde.

« L'ONU a consacré beaucoup de temps l'an dernier à débattre de la réforme et de la composition de ses principaux organes. Mais l'organisation ne s'est pas préoccupée du comportement de la Chine et de la Russie – membres l'une et l'autre du Conseil de sécurité – qui, au plan national aussi bien qu'international, n'ont cessé de faire passer leurs intérêts politiques et économiques avant les questions de droits humains.

« Les pays qui, au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, sont responsables au premier chef du maintien de la sécurité dans le monde, sont ceux-là mêmes qui, en 2005, se sont efforcés de paralyser le Conseil et de l'empêcher d'agir efficacement en faveur des droits humains.

« Ces gouvernements puissants jouent un jeu dangereux. La persistance de certains conflits et la multiplication des atteintes aux droits humains nous le rappellent à tous. »

L'année 2005 a vu s'amorcer un changement dans l'opinion publique. « Il faut utiliser le levier de ce nouvel état d'esprit pour que l'action prenne le pas sur l'irresponsabilité des États », a plaidé Irene Khan.

En 2006, Amnesty International demande notamment :

– aux Nations unies et à l'Union africaine, de tout faire pour résoudre le conflit au Darfour et mettre un terme aux atteintes aux droits humains qui s'y déroulent ;

– aux Nations unies, de négocier un traité relatif au commerce des armes, qui réglementerait le commerce des armes légères afin que celles-ci ne puissent pas être utilisées pour perpétrer des atteintes aux droits humains ;

– au gouvernement des États-Unis, de fermer le camp de détention de Guantánamo Bay, de rendre publics les noms des personnes détenues ailleurs dans le monde dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme » et de révéler les lieux où ces personnes sont privées de liberté ;

– au Conseil des droits de l'homme des Nations unies, récemment créé, de déployer tous ses efforts pour que tous les États se soumettent aux mêmes normes en matière de droits humains, qu'il s'agisse de les appliquer au Darfour ou à Guantánamo, en Tchétchénie ou en Chine.

« L'autorité morale et politique des États va être de plus en plus jugée à l'aune de leur attitude vis-à-vis des droits de la personne, sur leur territoire comme à l'étranger, a souligné Irene Khan. Aujourd'hui plus que jamais, le monde a besoin que les pays puissants et influents au plan international – les membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies et ceux qui souhaitent le devenir – se comportent de manière responsable et respectent les droits humains, plutôt que de chercher à s'en jouer ». ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>